



L'horlogerie et la formation continue: un mariage qui va de soi

Dans un monde du travail en perpétuel mouvement, la formation continue s'avère primordiale.

Cette évidence, l'horlogerie la vit depuis de nombreuses années et en a confié l'application à trois acteurs : nous trouvons à la fois les grandes entreprises de l'industrie horlogère qui disposent de centres de formation à l'interne, les écoles d'horlogerie et techniques, ainsi que la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP). Cette dernière, par le biais de son service "Formation professionnelle", organise chaque année plusieurs actions de formation en fonction des besoins exprimés par les industriels.

Un vaste choix de formations

L'horlogerie figure bien évidemment parmi les branches dans lesquelles les techniques évoluent rapidement et supposent donc l'acquisition de nouveaux savoirs en permanence. Cependant il s'agit d'un domaine dans lequel il ne faut pas oublier la transmission de traditions, techniques et savoirs anciens qui auraient tendance à disparaître. Nous trouvons donc là des éléments fondamentaux qui pourraient sembler paradoxaux mais qui sont la source principale de l'intérêt pour la formation continue. De ce fait, la palette de cours proposés est particulièrement vaste et s'adresse à un large public. Cours liés aux différentes techniques artisanales ou industrielles, liés à la conception ou à la production, mais aussi gestion, logistique et encadrement du personnel : autant de cours et de séminaires qui, selon le degré de spécialisation, s'adressent aux adultes qui souhaitent se perfectionner, à des spécialistes de la branche ou encore à des personnes en recherche d'emploi.

Deux particularités spécifiques à l'horlogerie

Bien que le besoin en formation ait toujours existé dans l'industrie horlogère, le phénomène est d'autant plus marqué suite aux années 70-80. En effet, les effets de la crise horlogère se répercutent également sur son image et très peu de jeunes décident alors de se diriger vers des professions horlogères, si bien que, une fois la prospérité retrouvée, il a fallu trouver un moyen de combler ce vide en personnel qualifié. La CP décide alors de mettre sur pied différentes formations destinées aux adultes et en 1994 développe notamment la formation modulaire en horlogerie qui permet d'obtenir un CFC d'horloger-praticien par étapes successives (voir ci-dessous).

Une autre particularité du secteur de l'horlogerie accentue ce besoin en formation continue : une partie des travaux effectués dans les ateliers d'horlogerie ne requiert pas le niveau du certificat fédéral

de capacité. Alors que d'autres secteurs économiques délocalisent parfois ce type d'activité à faible valeur ajoutée, l'industrie de la montre est limitée par les critères liés au "Swiss made" qui exigent que les étapes finales de la production s'effectuent en Suisse. Dans ce contexte, la formation continue joue un rôle capital, puisqu'elle permet aux travailleurs non ou semi-qualifiés de faire reconnaître et certifier leurs compétences.

La formation modulaire en horlogerie

En matière de formation continue, le concept de formation modulaire est particulièrement intéressant car il permet à chacun d'adapter sa formation à ses disponibilités. Proposant le fractionnement du métier d'horloger, depuis 1994 elle a permis à de nombreuses personnes d'accéder à des attestations, voire un CFC.

La formation modulaire s'adresse à la population adulte (initialement en emploi ou non, puis pour certains modules il sera requis d'être en emploi dans l'industrie horlogère). – et leur permet d'obtenir un certificat fédéral de capacité d'horloger-praticien par étapes successives (modules). Excepté le module de culture générale, chaque module de spécialisation correspond à une activité exercée dans l'industrie horlogère et peut être acquis pour lui-même. Ainsi, la personne qui ne termine pas la formation, mais qui a suivi un ou plusieurs module(s), aura développé des compétences lui permettant de trouver un emploi dans l'industrie horlogère. La formation fractionne donc le métier d'horloger en six modules: (voir figure ci-dessous)

Commentaire

Autres perfectionnements possibles

Dans le domaine de l'horlogerie, les possibilités de perfectionnement après l'obtention d'un CFC sont nombreuses : le service "Formation professionnelle" de la CP décerne notamment un diplôme d'études postgrades en conception horlogère pour ingénieurs et techniciens ET. Toute une série de cours et de séminaires sont également organisés et destinés aux adultes en fonction de la demande des entreprises et des intéressés.

Dans cette même optique, l'Ecole technique du soir (ECOTS) gérée par le CIFOM (Centre intercommunal de formation des Montagnes neuchâtelaises) propose des filières de formation en emploi, conduisant à un diplôme de technicien ET (technicien / technicienne ET en construction horlogère et technicien / technicienne ET en microtechnique). Le Zeitzentrum de Granges ou encore l'Ecole technique de la Vallée de Joux proposent également des perfectionnements de ce niveau.